

L'ABEILLE

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & MÉTALLIQUE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.

N° 129.

Vol. III.

Conditions. — L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'une florine par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches 8e. classe

De 1830—Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 24 Avril.

PROSPECTUS : —

1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 " "	3,000	" 3,000
1 " "	1,800	" 1,800
1 " "	1,400	" 1,400
1 " "	1,200	" 1,200
1 " "	1,008	" 1,008
6 " "	500	" 3,000
6 " "	300	" 1,800
6 " "	200	" 1,200
156 " "	50	" 7,800
155 " "	30	" 4,630
624 " "	8	" 4,992
783 " "	4	" 31,200
8,760 Lots		\$ 73,080
15,600 Billets blancs.		

Dans cette Loterie conjointe à 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec des numéros tirés sur 30 ; 936 avec deux et 7,300 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans un rouleau le jour du tirage, et l'on en tirera 6 d'entre eux : et le billet qui sera tiré les 1er, 2e, et 3e, numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à... \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'ils reviennent respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2
2, 1 et 3
3, 2 et 1
3, 1 et 2
3, 2 et 1

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Les 6 autres billets qui auront deux des numéros sortis, savoir : les 1er, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Les 6 autres billets qui auront deux des numéros sortis, savoir : les 1er, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Les 6 autres billets qui auront deux des numéros sortis, savoir : les 1er, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à

Tous les autres billets, au nombre de 524, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à

Tous les autres billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 18.

Prix des Billets.

Entiers \$ 4, demi 2, quart 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16, demi et quart en proportion.

J. E. FAGET—Directeur

AVIS. — Les soussignés préviennent les habitants et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Basin des bateaux de l'ensucole de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.

26 mars—1 m. F. LEFEDVRE & A. DUREL,

Le soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c., les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans l'dit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

22 mars—1 m. L. FOUCHER.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer respectivement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de dales toutes faites et prêtes à être posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.

Les émigrés qui auraient besoin des articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez,

13 Avril—1 mois DUPIN & LOMBART.

LE SOUSSIGNÉ donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pachtillieurs, qu'il commencera à dater du premier lundi de Mai, à mettre en force la loi de la législation relative aux Caboteurs et Pachtillieurs, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui trafiquent comme Caboteurs ou Pachtillieurs doivent procurer une licence sous peine d'être poursuivis et condamnés à payer l'amende voulue par la saidite loi. Il prévoit en même temps qu'on pourra le trouver à son bureau depuis neuf heures jusqu'à trois, rue Ste. Anne, No. 51, entre les rues Royale et Condé.

14 Avril—1 m. OCTAVE LE BLANC.

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignement, s'adresser à Mr. Maureau

et directeur des Ecoles Publiques. 10 mars.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:

10 Balles Brin jaune pour moustiquaire;
4 Do. Goutil fil de coton;
4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
12 Do. Filles Rennes;
20 Do. Linen assorties;
4 Do. Boucan Fil à Scine, pour emballage;
400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux;
1000 Caisses do.
500 Do. Blauc do.
25 Tiersous Vin Blanc, Sauterne et Grave;
100 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
100 Caisses Liqueurs assorties;
100 Do. Fruits à l'eau-de-vie;
20 Do. Sardines à l'huile et crass;
15 Malles Eau-de-Cologne;
12 Caisses Serrures de 4 à 10 pouces, et autres fermetures;
25 Bars Café de St. Jago de Cuba, etc. etc.
7 avril—3

MATHIEU ET PINTA.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES soussignés annoncent au public et à leurs amis qu'ils ont transporté leur magasin vivis de la Bourse rue de Chartres au N° 132 dans la maison de Mr. N. Girou, où leurs pratiques trouveront constamment un superbe assortiment de chapeaux bottes souliers et linges faits venant des meilleures manufactures du Nord, aussi, différents articles de gête et de mode concernant leur genre qu'ils vendront à des prix très modérés.

7 avril—3

MATHIEU ET PINTA.

RESTAURANT.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, que Dimanche 4 Avril, ils ouvriront un restaurant, dans le même emplacement occupé dernièrement par Mr. Guillaume, rue d'Orléans, vis-à-vis le Café Davis. On y sera servi à toute heure du jour, à la carte qui, offrira des mets variés pour tous les gouts. On recevra toutes les commandes pour dîner en ville, fêtes, banquets, réunions, etc. Les soussignés espèrent que par la propreté qui régnera dans leur établissement par la promptitude avec laquelle on sera servi, ils mériteront la confiance qu'on voudra bien leur accorder.

Pour la commodité des étrangers les cartes seront en français, Anglais et Espagnol.

3 Avril—1 m. CHERI & LAFAYE.

ESTAURATIVO.—Los abajo firmados tienen el honor de informar a sus amigos y al público en general que desde el domingo 4 de abril abrirán un restaurativo en el mismo lugar ultimamente ocupado por el Sr. Guillermo, calle de Orleans, en frente del Café de Davis. Allí será servido el público, a cualquier hora del día, según el catalogo, que ofrecerá variados manjares por todos los gustos. Recibirán todos los encargos para comidas en la ciudad, fiestas, banquetes masónicos, etc. Los abajo firmados esperan que por la limpidez que será observada en su establecimiento, por la celeridad con que el público será servido, merecerán la confianza que querrá otorgarlos.

Por la comodidad de los extranjeros habrán catálogos en frances, inglés y español.

3 abril—3

CHERI & LAFAYE.

ESTAURATIVO.—Los abajo firmados tienen el honor de informar a sus amigos y al público en general que desde el domingo 4 de abril abrirán un restaurativo en el mismo lugar ultimamente ocupado por el Sr. Guillermo, calle de Orleans, en frente del Café de Davis. Allí será servido el público, a cualquier hora del día, según el catalogo, que ofrecerá variados manjares por todos los gustos. Recibirán todos los encargos para comidas en la ciudad, fiestas, banquetes masónicos, etc. Los abajo firmados esperan que por la limpidez que será observada en su establecimiento, por la celeridad con que el público será servido, merecerán la confianza que querrá otorgarlos.

Por la comodidad de los extranjeros habrán catálogos en frances, inglés y español.

3 abril—3

CHERI & LAFAYE.

FORGE ET FONDERIE EN CUIVRE

Faubourg Marigny, sur la levée entre la rue des Champs Elysées et celle Marigny.

THIJC Forgeron débiteur à l'hon.

Geo. W. Backus, contre ses créanciers. Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire, ait lieu en l'étude de G. R. Springer, Esq. Notaire public, le Mardi 4 de Mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de déterminer sur l'état des affaires du pétitionnaire et en même temps toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de justice.

JNO. L. LEWIS, Clk.

5 Avril—3

ROUMAGE offre à vendre en débarquement du brick Moro, de la Baie d'Houma.

240 Peaux de Bœuf,
400 liv. vieux Cuivre,
30 tonnes Bois de Campêche. 25

BRAUD & CO.

Rue St. Pierre, numero 127.

(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIÈRE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucada, barils et bouteilles; ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses; aussi, un assortiment de vins d'excellente qualité.

13 Avril—3

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Dis-

trict pour le premier District Judiciaire.

Olive J. NOYES.—TIT'NDU que, Oliver J.

contre SAINTES, débiteur individuel

et associé, yable, actuellement en prison,

et en même temps toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues par ordre de cette Cour, à l'effet d'obtenir le bénéfice de l'acte en faveur des détenus insolvables détenus en prison.—Avant le présent donné aux créanciers, il a été accordé à ce qu'il ait tout le temps nécessaire pour délivrer devant les raisons, s'il y en a, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne lui serait pas accordée, ainsi que son élargissement. James Sterrett, Esq. est nommé d'office pour représenter les créanciers absents.—Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour, ce 17 Avril A. D. 1830, 19 Avril—7f 2ps. J. L. LEWIS, greffier.

FORGE ET FONDERIE EN CUIVRE

Faubourg Marigny, sur la levée entre la rue des Champs Elysées et celle Marigny.

THIJC Forgeron débiteur à l'hon.

Geo. W. Backus, contre ses créanciers.

Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire, ait lieu en l'étude de G. R. Springer, Esq. Notaire public, le Mardi 4 de Mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de déterminer sur l'état des affaires du pétitionnaire et en même temps toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de justice.

JNO. L. LEWIS, Clk.

5 Avril—3

FORGE ET FONDERIE EN CUIVRE

Faubourg Marigny, sur la levée entre la rue des Champs Elysées et celle Marigny.

THIJC Forgeron débiteur à l'hon.

Geo. W. Backus, contre ses créanciers.